



*Le Secteur Bancaire Tunisien
Evolution, Perspectives et
Défis*

AMEN INVEST

Contact:

Tel: (+216) 71 965 400

Fax: (+216) 71 965 426

E-mail:

analyse@ameninvest.com.tn

Février 2014

SOMMAIRE

Evolution de l'activité des établissements de crédit Tunisiens.....	4
Le secteur bancaire tunisien.....	7
1. Ressources.....	7
1.1 Les dépôts.....	8
1.2 Emprunts et ressources spéciales.....	9
1.3 Fonds Propres.....	10
2. Emplois.....	12
2.1 Les crédits.....	12
3. Qualité d'actifs.....	14
3.1 Les créances classées.....	14
3.2 La couverture des créances classées.....	15
4. L'Exploitation.....	16
4.1 Evolution du PNB.....	16
4.2 Le charges d'exploitation.....	18
4.3 Le coût du risque.....	19
4.4 Le Résultat Brut d'Exploitation.....	20
4.5 Le Résultat Net.....	21
4.6 Indicateurs de Rentabilité.....	22
Secteur Bancaire tunisien, des problèmes structurels à l'origine de la fragilité du système.....	23

A l'instar des années 2011 et 2012, la conjoncture économique mondiale est demeurée en 2013 sensible aux retombées de la crise de la dette souveraine dans la Zone Euro, ayant entraîné une détérioration de la confiance des opérateurs économiques sur les marchés, mais aussi un ralentissement des échanges mondiaux et un déséquilibre sur les marchés financiers internationaux. C'est ainsi que la croissance de l'économie mondiale est restée faible en 2013. Le FMI estime la croissance mondiale à 3% en 2013 contre 3,2% un an plutôt et 3,9% en 2011.

A l'échelle nationale, la poursuite des tensions sociopolitiques et la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays pour la troisième année consécutive auxquelles s'ajoute la poursuite de la récession dans la Zone Euro, principal partenaire de la Tunisie, n'ont fait que ralentir davantage le rythme de l'activité économique en 2013.

En effet, après avoir échappé à la récession en 2012, affichant une croissance de 3,6%, le rythme d'évolution de l'économie Tunisienne s'est décéléré en 2013 pour s'établir, selon les récentes estimations du gouvernement, entre 2,6% et 3%, un niveau proche des dernières prévisions du FMI (3%).

Parallèlement, afin de relancer la croissance et faire face aux revendications sociales croissantes, le gouvernement a adopté depuis la révolution une politique budgétaire expansionniste, qui a entraîné une dégradation continue des équilibres financiers du pays.

Le solde des échanges commerciaux s'est encore détérioré atteignant un nouveau record, soit un déficit de 11 808MDT en 2013 contre -11 635MDT en 2012 et -8 604MDT en 2011. Ceci a mené à un élargissement du déficit de la balance des paiements courants, qui a atteint 8,3% du PIB au terme de l'année 2013 contre 8,2% une année auparavant et 7,3% en 2011.

Il en est de même pour le taux d'inflation qui, après une certaine stagnation au cours des derniers mois de l'année, a affiché à fin 2013, une moyenne de 6,1% contre 5,6% un an plus tôt (soit le niveau le plus élevé depuis 1995). Ceci est dû, essentiellement, à la hausse des prix des produits alimentaires (8% contre 7,5%).

Sur le plan monétaire, l'année 2013 a été marquée par une certaine atténuation des pressions exercées sur la liquidité bancaire et ce après avoir assisté depuis 2011 à un fort assèchement, ce qui explique la baisse de l'intervention de la Banque Centrale sur le marché monétaire. L'injection de la liquidité par la BCT en 2013, a ainsi baissé à une moyenne de 4 299MDT contre 4 542MDT en 2012 (3 604MDT en 2011), demeurant tout de même à un niveau assez élevé.

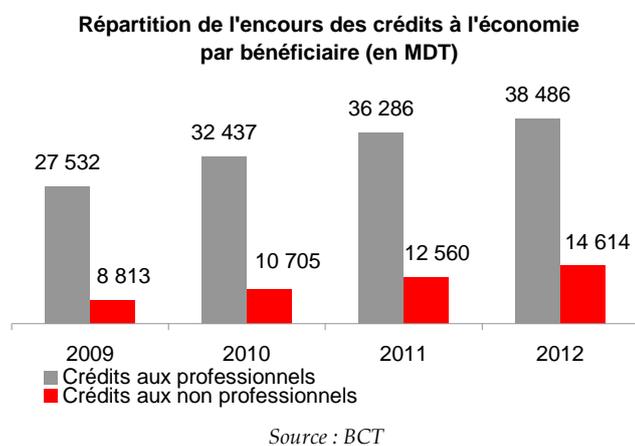
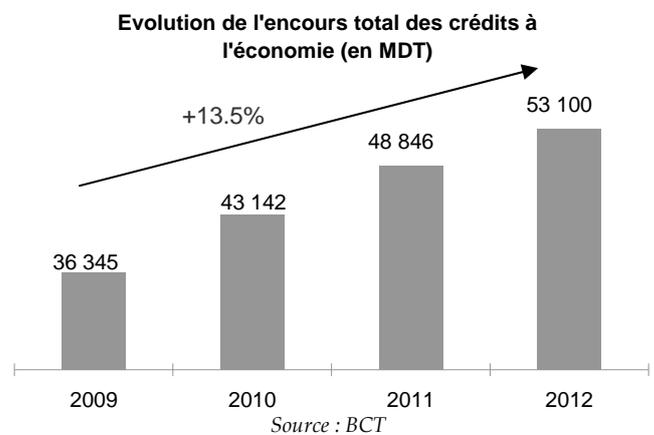
Face à la persistance des tensions inflationnistes et au tarissement de la trésorerie bancaire mais également dans l'objectif de la rationalisation des crédits à la consommation, la Banque Centrale de Tunisie a décidé de mettre fin à sa politique monétaire accommodante adoptée depuis 2011. Elle a ainsi décidé à deux reprises de relever son taux d'intérêt directeur pour le porter de 3,75% en 2012 à 4,5% à fin 2013 et de réduire le taux de réserves obligatoires, le portant de 2% à 1%.

Il en a résulté une hausse du taux d'intérêt moyen sur le marché monétaire de 3,98% en décembre 2012 à 4,74% à fin 2013.

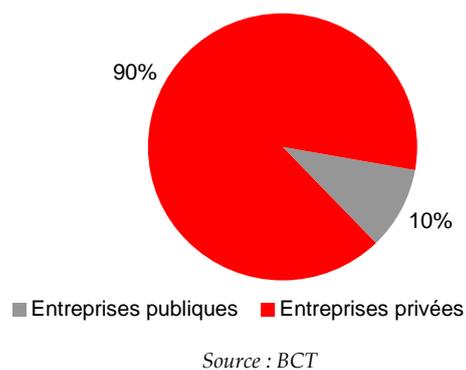
Evolution de l'activité des établissements de crédit Tunisiens¹

Dans ce contexte d'aggravation des indices macroéconomiques et de resserrement significatif de la liquidité, les établissements de crédits dans leur ensemble ont continué à accomplir leur principale mission de financement de l'économie.

C'est ainsi qu'après avoir atteint un pic en 2010, affichant une hausse de 18,7%, l'évolution de l'octroi des crédits à l'économie s'est décélérée à 13,2% en 2011, puis à 8,7% en 2012.



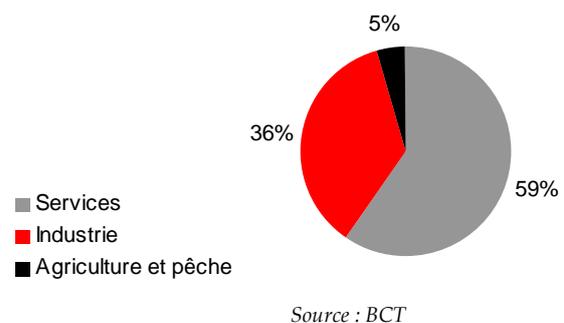
Répartition de l'encours des crédits aux professionnels par type de bénéficiaire en 2012



Par ailleurs, la répartition de l'encours des crédits à l'économie est demeurée stable et majoritairement monopolisée par les crédits accordés aux professionnels, soit de l'ordre de 72% en 2012, dont 90% sont alloués au secteur privé.

Quant à l'encours des crédits accordés aux professionnels par secteur d'activité, il est accaparé à près de 60% par le secteur des services qui est, pour sa part, dominé à hauteur de 70,4% par le commerce, l'immobilier et le tourisme. Ce dernier étant un secteur stratégique, connaît depuis la révolution, de graves perturbations qui ont réduit ses recettes et qui ont augmenté son niveau de risque auprès du système financier.

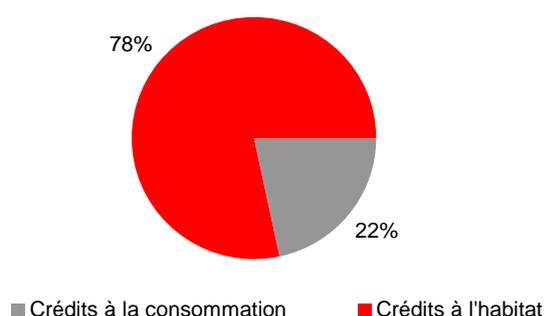
Répartition de l'encours des crédits aux entreprises et aux professionnels par secteur d'activité en 2012



¹ Banques, Etablissements de Leasing, Sociétés de Factoring et Banques d'Affaires.

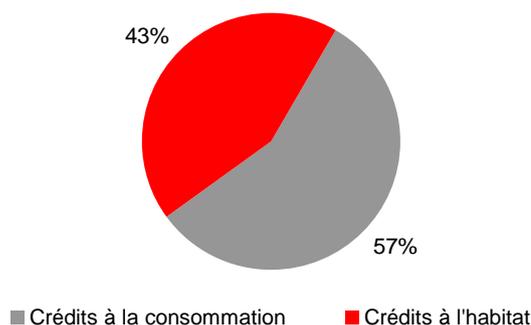
Les banques publiques jouent, pour leur part, un rôle prépondérant dans le financement de l'économie tunisienne. Elles couvrent 36,9% des crédits consentis en 2012 aux entreprises et aux professionnels. Elles assurent, par ailleurs, le financement des principaux secteurs stratégiques à l'instar de la BNA qui couvre plus de la moitié des crédits orientés vers le secteur de l'agriculture et pêche, la STB qui contribue à hauteur de 36,7% dans le financement du secteur du tourisme et la BH qui accapare près de 20% des crédits octroyés au secteur de l'immobilier.

Répartition de l'encours des crédits aux particuliers par secteur en 2010



Source : BCT

Répartition de l'encours des crédits aux particuliers par secteur en 2012



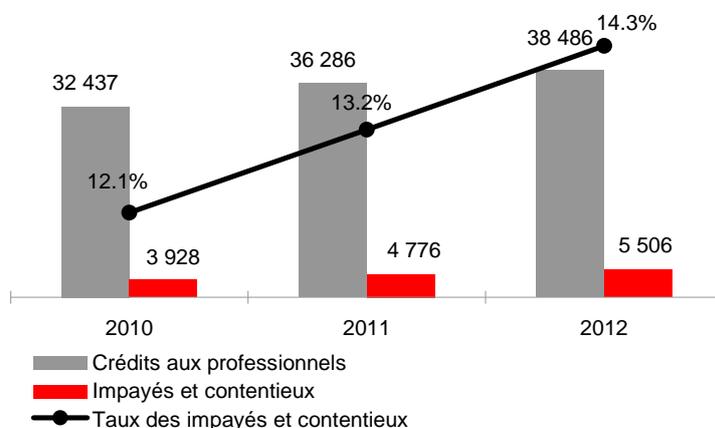
Source : BCT

Grâce à une révision à deux reprises en 2011 du taux directeur de la BCT de 4,5% à 3,5%, le coût de l'endettement a diminué, alors que la capacité d'endettement des ménages a connu une expansion suite aux augmentations salariales. Cependant, la hausse du recours des ménages aux crédits bancaires, en plus du reclassement des crédits d'aménagement en crédits à la consommation², car n'ayant réellement pas servi à l'aménagement d'habitations, ont abouti à un changement de la répartition des crédits aux particuliers.

En 2012, l'encours des crédits aux particuliers a affiché une croissance de 16,4%, soit un rythme largement plus rapide que celui enregistré par les crédits aux professionnels (+6%).

Sous l'effet de la détérioration de l'activité économique dans le pays après la révolution, l'encours des créances aux professionnels impayées et en contentieux est passé de 3 928MDT en 2010 à 5 506MDT en 2012, soit une croissance annuelle moyenne de 18,4%.

Evolution de la part des impayés et contentieux dans les crédits aux professionnels (en MDT)

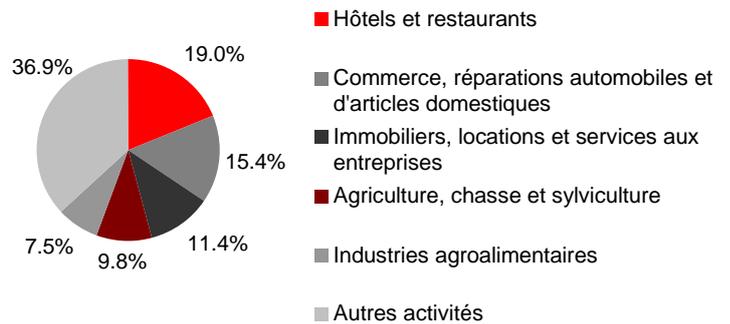


Source : BCT

² en vertu de la circulaire de la BCT n°2012-17

Avec une part de 14,3% dans l'encours total des crédits aux professionnels, les créances impayées et en contentieux sont accaparées majoritairement par le secteur des services, soit de l'ordre de 56,6% en 2012. Celle-ci provient principalement des branches « Hôtels et restaurants » et « commerce » qui supportent les niveaux de risques les plus élevés.

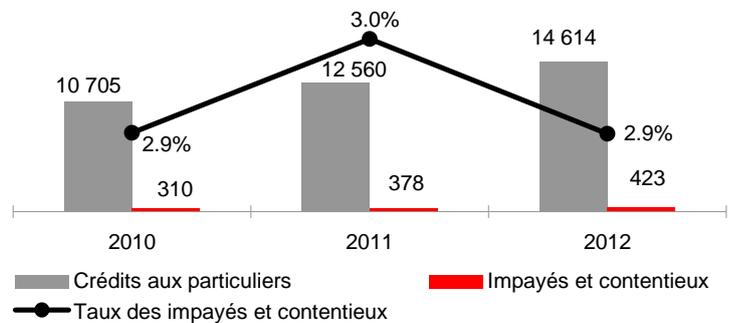
Répartition des créances aux professionnels impayées et en contentieux



Source : BCT

Pour ce qui est de l'encours des créances impayées et en contentieux chez les particuliers, il a évolué à un rythme annuel moyen de 16,8% et provient à près de la moitié des impayés sur les crédits logement.

Evolution de la part des impayés et contentieux dans les crédits aux particuliers (en MDT)



Source : BCT

Le secteur bancaire tunisien

L'économie Tunisienne étant financée majoritairement par endettement, l'activité de l'ensemble du système financier demeure essentiellement concentrée sur le secteur bancaire, composé de 24 banques, dont 21 banques résidentes qui accaparent une part de 90,1%³ du total des actifs, 92,2%⁴ des crédits et 95,6%⁵ des dépôts de l'ensemble des établissements de crédit. Parmi ces banques, onze sont cotées sur la Bourse de Tunis. Il s'agit de la BNA, la BH et la STB, dont le capital est détenu majoritairement par l'Etat, d'Attijari Bank, ATB, UIB et UBCI, dont le capital est à majorité étrangère, ainsi que les banques privées Tunisiennes qui sont la BIAT, la BT et l'Amen Bank.

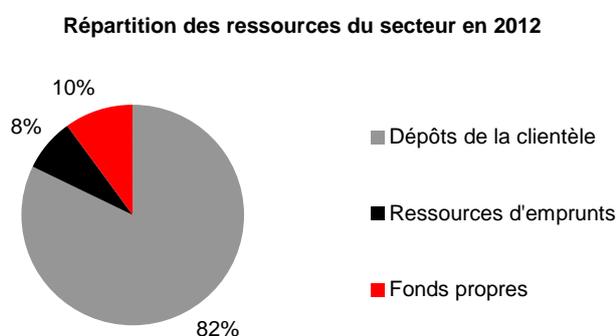
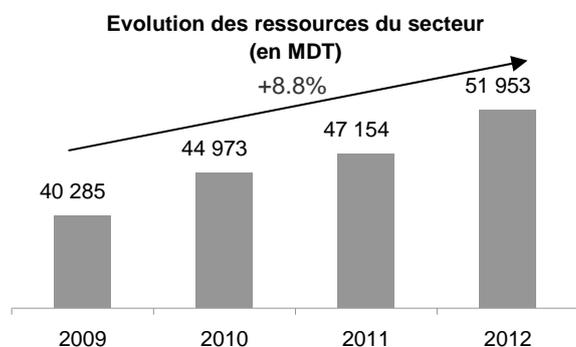
Quant aux banques non cotées, elles sont au nombre de dix. Il s'agit de l'Arab Banking Corporation ABC, de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME, de la Banque Tuniso-Koweïtienne BTK, la Banque Tuniso-Libyenne BTL, la Banque Tunisienne de Solidarité BTS, la CITY BANK, la Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement STUSID Bank, la Banque Zitouna, la Banque Franco-Tunisienne BFT⁶ et la Tunisian-Qatari Bank (TQB) devenue récemment Qatari National Bank QNB, suite à l'acquisition, par les Qataris, de la participation tunisienne dans le capital. Quant à Al Baraka Bank, qui avait jusqu'en 2013 un statut de Banque offshore, elle vient d'obtenir l'agrément pour une activité onshore, qui devient effectif à partir de 2014.

Ainsi le renforcement de la présence des deux dernières banques citées, dénote de l'intérêt encore porté par les étrangers au secteur financier Tunisien.

Par ailleurs, au vu de l'importance de la concurrence qui règne sur le secteur, les banques se sont concentrées sur l'extension de leur réseau d'agences, dans l'objectif de se rapprocher de la population pour un meilleur drainage des ressources.

Les banques cotées accaparant plus de 92% du réseau global avec plus de 1 326 agences. Le réseau des banques non cotées, bien plus limité, a quasiment doublé en trois ans, passant de 58 agences et représentations en 2009, à 109 en 2012.

1. Ressources



³ 2012 : source BCT

⁴ 2011 : source BCT

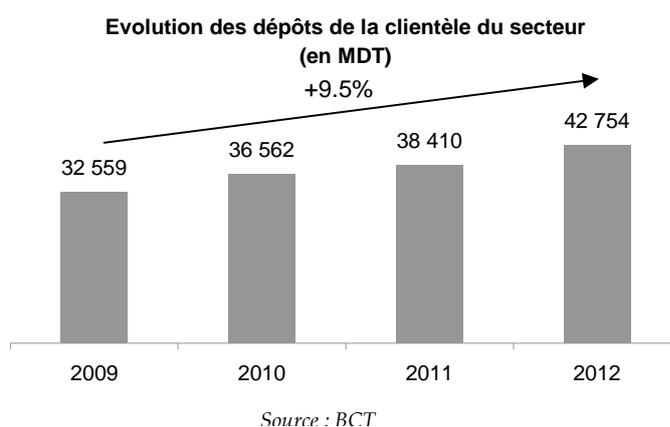
⁵ 2011 : source BCT

⁶ Ne sera pas prise en compte dans l'échantillon compte tenu du litige et de la possible liquidation dont elle pourrait faire objet.

Les ressources étant majoritairement constituées de dépôts de la clientèle, les banques avaient entamé une politique d'extension du réseau, dans l'objectif d'augmenter leurs dépôts. Sur la période 2009-2012, ce sont Attijari Bank, BIAT et Amen Bank, qui ont enregistré les plus fortes évolutions de leur réseau, avec 47 nouvelles agences pour Attijari Bank, 38 pour la BIAT, et 33 nouvelles agences pour l'Amen Bank. Cependant, le drainage des dépôts a été freiné en 2011, vu l'instabilité et les problèmes sécuritaires dans le pays, ayant déclenché une crise de confiance. Ceci a généré un retrait des dépôts malgré la poursuite de l'extension du réseau d'agences.

1.1 Les dépôts

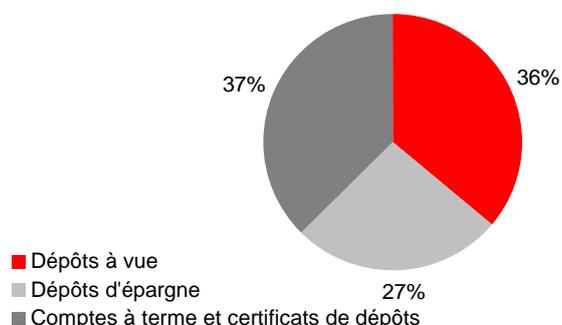
Les ressources des banques ont nettement repris en 2012 avec un retour à la croissance à deux chiffres, imputable à une évolution des dépôts de la clientèle de 11,3% contre seulement 5,1% en 2011. Ces derniers ont été principalement collectés auprès des particuliers, profitant de l'augmentation du nombre d'agences bancaires, mais également du manque d'alternatives de placement, comme à titre d'exemple la conjoncture défavorable au placement sur le marché boursier.



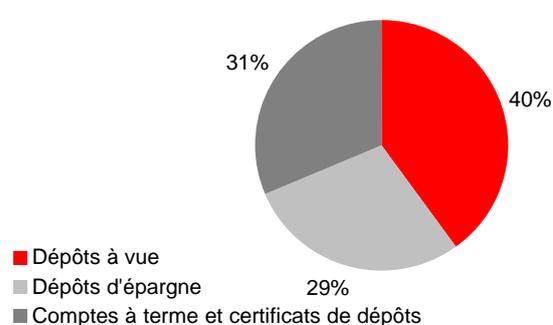
Les banques cotées accaparent près de 92% des dépôts totaux du secteur bancaire, du fait de leur présence historique, l'orientation de leur activité à caractère universel, ainsi que le nombre de leurs agences (91% des agences bancaires sur le sol Tunisien).

En 2013, la progression des dépôts à la clientèle des banques cotées a accusé une décélération à +7,3% contre 9% en 2012, ce qui dénote de la persistance de la crise de liquidité déclenchée en 2011 et qui s'était légèrement résorbée en 2012. Au niveau du classement, la BIAT est demeurée incontestablement première, suivie de la BNA, qui retrouve après quatre années, sa seconde place dans la collecte des dépôts au détriment de la STB. Amen Bank, quant à elle, a enregistré le plus fort taux de croissance (+12,8%).

Structure des dépôts de la clientèle du secteur en 2010

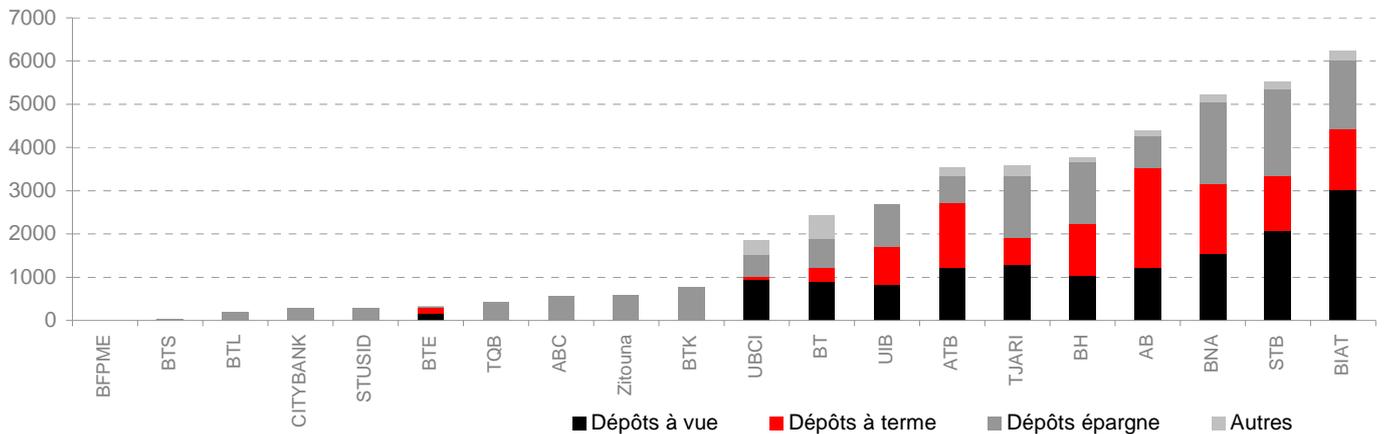


Structure des dépôts de la clientèle du secteur en 2012



Après l'accroissement des taux de rémunération des dépôts à terme durant la dernière décennie, les banques se sont orientées vers la maximisation des dépôts à vue dans l'objectif de réduire leurs coûts de ressources. En outre, la flambée du coût des dépôts à terme post révolution, très prisés en cette période d'illiquidité, ont mené les banques à se recentrer avec plus de rigueur sur cette stratégie, conduisant à l'évolution observée de la structure des dépôts de la clientèle.

Ventilation des dépôts de la clientèle par banque en MDT (2012)



La majorité des banques semblent avoir suivi cette stratégie, comme ce fut notamment le cas pour l'UBCI dont la part des dépôts à terme dans le total des dépôts est passée de 28% en 2008, à 12,7% en 2012, la BT et la BIAT, ont vu leurs parts réduites respectivement de 14% à 28% et de 33% à 22% en quatre ans. Depuis 2006, la BIAT continue d'occuper, la première place en terme de dépôts avec une part de 16%, suivie par les deux banques publiques STB et BNA.

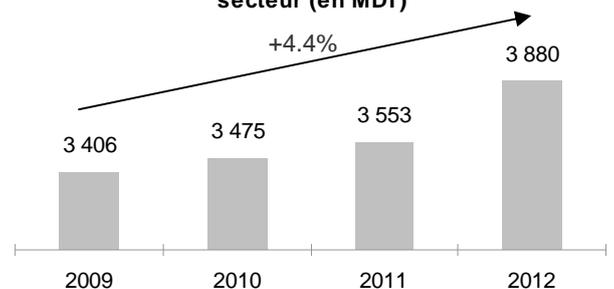
Cependant, certaines banques, telles que l'ATB et l'Amen Bank, continuent d'afficher une structure des dépôts caractéristique, avec une part plus importante des dépôts à terme, respectivement de 52,5% et 42,3%.

Quant aux banques non cotées, elles ne contribuent qu'à hauteur de 7,4% seulement au total des dépôts du secteur, dont 60% accaparés par la BTK, la Banque Zitouna et l'ABC. Ces dépôts ont cependant affiché un rythme de croissance annuel moyen de 46% sur la période 2009-2012. Cette croissance est justifiée d'une part par la création vers fin 2009 de la Banque Zitouna, qui a quasiment quadruplé son réseau d'agences en 3 ans, ainsi que par la BTK, à la tête du second réseau d'agences des banques non cotées.

1.2 Emprunts et ressources spéciales

L'évolution des emprunts et ressources spéciales est demeurée faible jusqu'en 2011, et compte en moyenne une part de 8% d'emprunts obligataires. L'évolution s'est accélérée en 2012, à plus de 9% et dans laquelle la part des emprunts obligataires a, à peine atteint 2%, dénotant de l'amplitude de l'assèchement des liquidités dans le système bancaire, ce qui a nécessité un recours aux financements extérieurs.

Emprunts et ressources spéciales du secteur (en MDT)

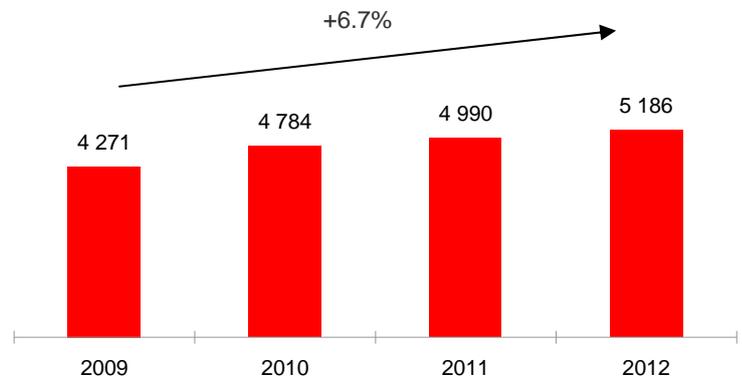


1.3 Fonds Propres

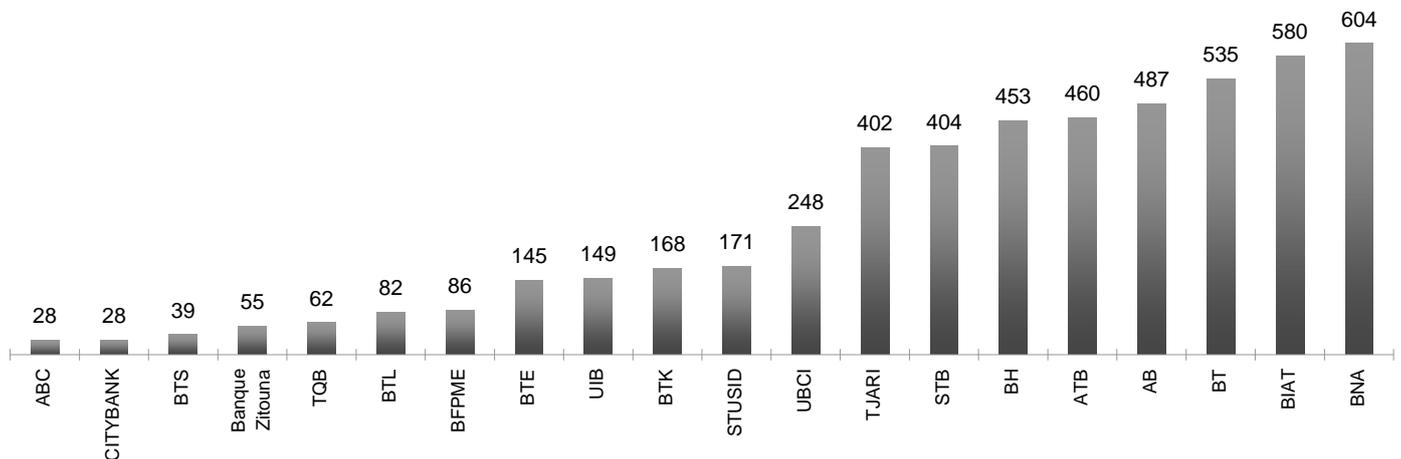
Depuis 2008, les banques se sont collectivement appliquées à consolider leurs ressources stables et à long terme, afin d'augmenter leur solidité financière, en palliant aux risques de crédits. Cette consolidation leur permet d'augmenter leur capacité de prêt, pour faire face aux exigences réglementaires en terme de fonds propres par rapport au niveau de risque supporté, ainsi que pour le maintien d'une dynamique de croissance de leur activité. A ce titre, plusieurs banques ont opéré des augmentations de capital sur

les quatre dernières années, ce fut le cas principalement pour la BNA, la BT, et l'ATB. D'autre part, les banques ont maintenu un taux de distribution de leurs bénéfices inférieur à 50% jusqu'en 2012. Cependant, la consolidation des fonds propres par l'activité a été relativement limitée à partir de 2011 à la suite de la révolution, puisque plusieurs banques ont vu leurs résultats affectés en partie par le ralentissement économique, mais surtout par le niveau du risque qui a nécessité un effort de provisionnement supplémentaire, conformément à la circulaire de la Banque Centrale n°2012-02, relative au dotations aux provisions collectives et ce, afin de faire face au risque de défaut des sociétés en difficultés suite à la dégradation de la conjoncture nationale et internationale.

Evolution des Fonds propres du secteur (en MDT)

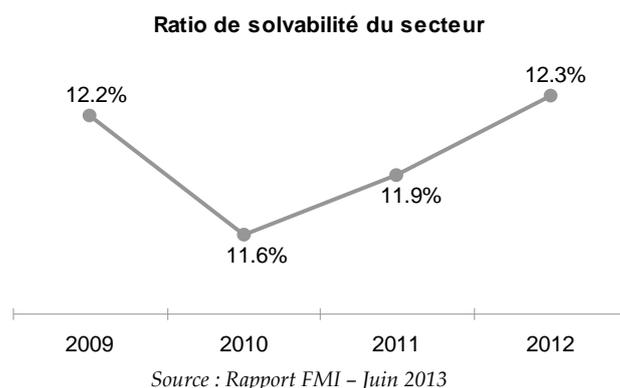


Fonds propres par banque en 2012 (en MDT)



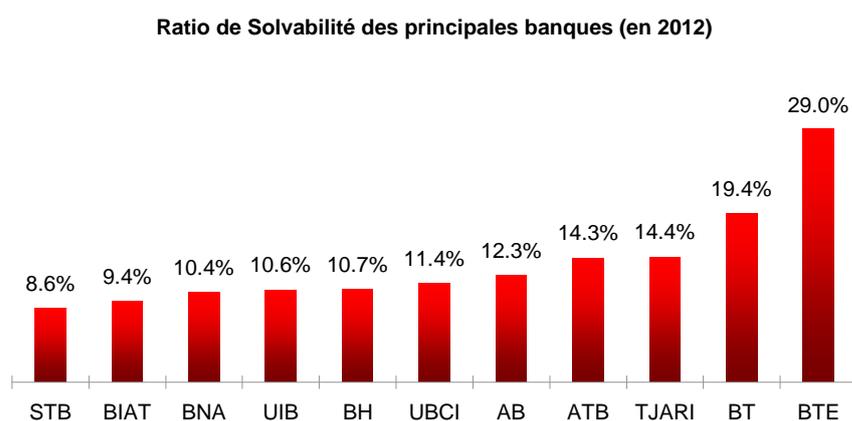
Les banques non cotées quant à elles, accaparent près de 14% des fonds propres du secteur résultant principalement de leur faible taille et donc du niveau limité de leurs bénéfices (généralement à un chiffre). Leurs fonds propres ont accusé un léger fléchissement, en plus de l'aggravation du déficit global en 2011 et 2012. Ce déficit a été causé principalement par la BFPME, qui a accusé un repli de son activité accompagnée d'une hausse de l'ensemble de ses charges et dans une moindre mesure par la Banque Zitouna au vu de sa récente entrée en exploitation.

Bien que la réglementation prudentielle à l'échelle internationale fasse référence aux normes de Bâle III, la Banque Centrale de Tunisie s'est contentée jusque là, d'imposer aux banques Tunisiennes les normes prudentielles de l'accord de Bâle I, qui prend en compte uniquement le risque de crédit. Ce retard par rapport aux normes internationales est de nature à amplifier le risque de contagion de l'instabilité financière dans tout le système en cas d'insolvabilité d'une banque du secteur.



Bien que le ratio de solvabilité du secteur se soit maintenu au delà des 8%, il est jugé insuffisant étant donnée la faiblesse en matière de provisionnement.

En outre, les banques telles que la STB et la BIAT, demeurent les seules à afficher un taux en dessous des 10%, en détérioration par rapport à 2008. A l'opposé, la BTE et surtout la BT qui continuent d'afficher des ratios confortables, bien que celui de la BT se soit détérioré par rapport à 2008 (22%). La BT, a toujours bénéficié d'une marge dans sa capacité d'octroi de crédit bien supérieure à celle de ses concurrentes, résultant de sa stratégie qui privilégie la

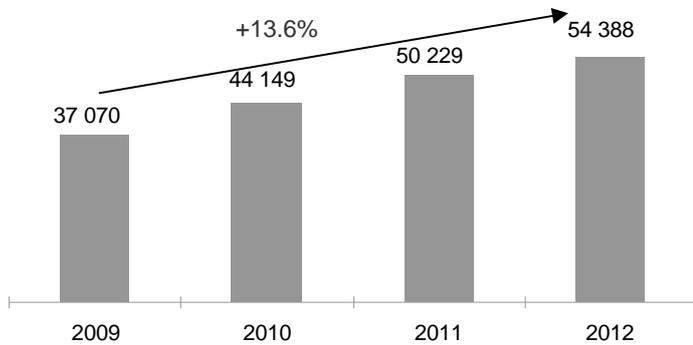


qualité des crédits octroyés, au détriment de la croissance de son activité. Rappelons qu'elle fait partie des rares banques cotées à provisionner leurs créances classées à plus de 80%. Les banques telles que l'ATB et Attijari Bank, ont consolidé leurs fonds propres, pour afficher des ratios supérieurs à 14%. Rappelons que la recapitalisation d'Attijari Bank s'est accentuée par la conversion des obligations en capital opérée en 2012.

Par ailleurs, afin de remédier à la faiblesse du ratio qui touche, principalement les banques publiques, le budget de l'Etat pour l'année 2014 a prévu de renforcer le capital de ces dernières avec une enveloppe de 500 MDT.

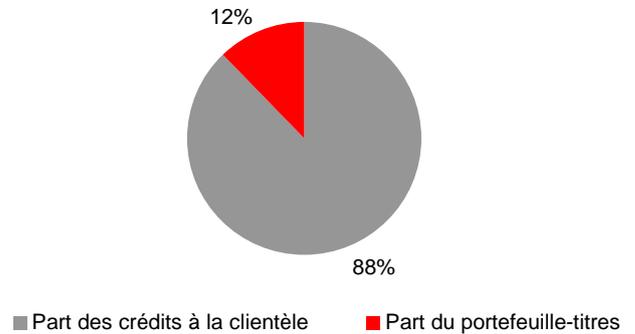
2. Emplois

Evolution des emplois du secteur (en MDT)



Source : BCT

Structure des emplois du secteur en 2012



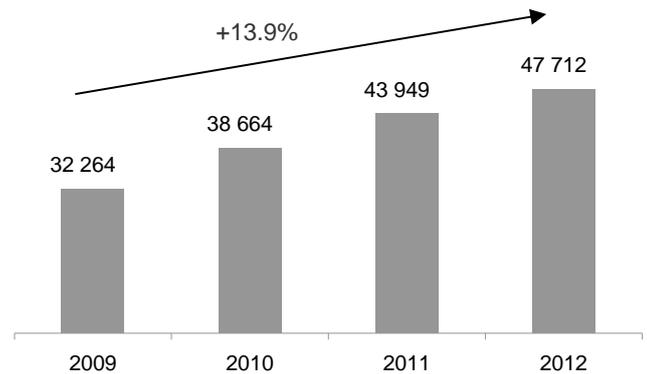
Source : BCT

Malgré un ralentissement constaté depuis 2011 dans l'évolution des emplois du secteur, ces derniers ont progressé de 8,3% en 2012, grâce à l'accroissement de la demande intérieure globale (+9,9%) notamment celle des ménages (+10,2%) et ce, suite à l'augmentation de leur capacité d'endettement, due à la hausse de leurs revenus.

2.1 Les crédits

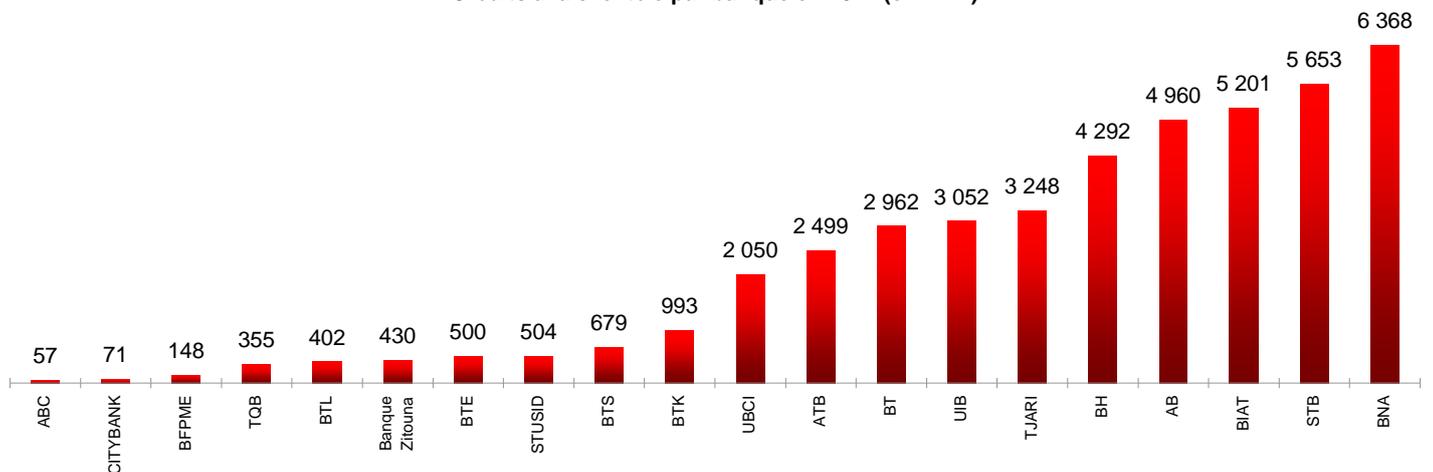
Les crédits à la clientèle contribuant à plus de 80% dans le total des emplois du système bancaire, ont accusé depuis 2011 une décélération du rythme d'octroi (+13,7% contre +19,8% en 2010), qui s'est accentuée en 2012 (+8,6%). Ce ralentissement a résulté de la crise de confiance observée chez les opérateurs après la transition politique, ayant conduit à une baisse du rythme d'investissements dans le pays et une paralysie de la sphère économique.

Evolution des crédits à la clientèle du secteur (en MDT)



Source : BCT

Crédits à la clientèle par banque en 2012 (en MDT)

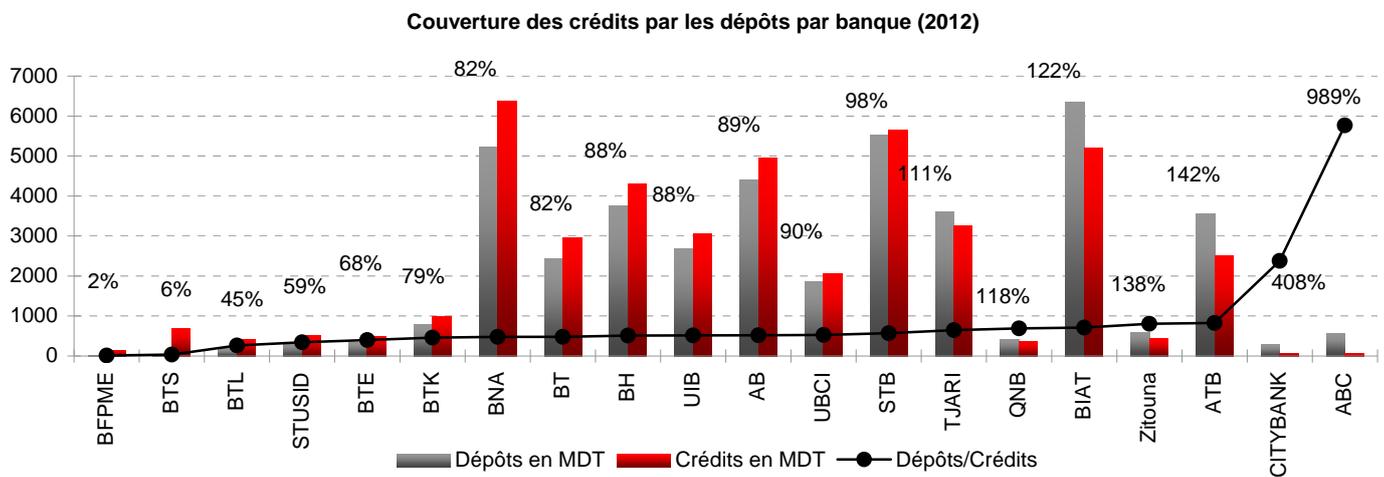
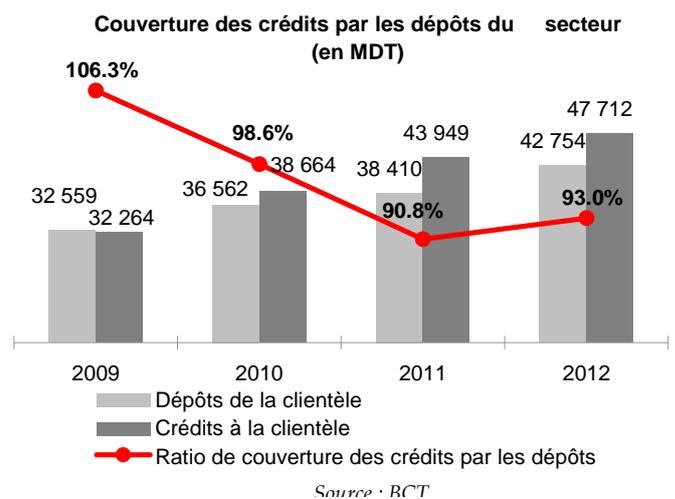


Dans un objectif de stimulation de l'investissement en période post révolution, la Banque Centrale a révisé à la baisse son taux directeur, facilitant l'accès aux crédits. Parallèlement, les mouvements sociaux ayant surgi ont imposé des révisions à la hausse des salaires, augmentant ainsi la capacité d'endettement des ménages. Ces deux facteurs conjoints ont eu pour effet une évolution relativement soutenue des crédits, qui ont cependant été orientés vers la consommation plutôt que vers l'investissement. Néanmoins, à partir de 2012 et afin de maîtriser la pression inflationniste, la Banque Centrale de Tunisie a révisé à la hausse son taux directeur, pour limiter cette vague d'octroi de crédits à la consommation, couronnant cette orientation à partir du quatrième trimestre par la circulaire n° 2012-17 portant sur la restriction sur les crédits à la consommation.

L'évolution de l'économie ayant été en 2013 moins importante que la reprise de 2012, avec une croissance du PIB estimée entre 2,6% et 3%, accompagnée d'une nouvelle révision à la hausse du taux directeur de la BCT, ont permis un maintien de la progression des crédits quasiment au même niveau que celle de 2012, pour les banques cotées à + 6,8%.

Au niveau des parts de marché en 2013, la STB a encore une fois reculé d'une place au classement, au profit de la BIAT désormais seconde grâce à la plus forte évolution des crédits du secteur (+15,8%). Amen Bank continue de se prévaloir de la quatrième part de marché grâce à la seconde plus forte progression (+12,2%).

La croissance des crédits, ne pouvant être dissociée du rythme d'évolution des dépôts, ces derniers ont été plus difficiles à drainer surtout depuis la révolution, compte tenu de la crise de confiance menant à un mouvement de retrait ce qui a dégagé dès lors un taux de couverture des crédits par les dépôts en dessous des 100%. Ce dernier a cependant tenté une reprise en 2012, suite à l'opération de retrait de certaines coupures de billets de banque pour être remplacées. Ceci a mené à une régression de l'endettement des banques sur le marché monétaire de 24,2%.



Ainsi, la majorité des banques ont observé une dégradation de ce taux en 2010, qui a été accentuée en 2011, pour reprendre en 2012. A partir de cette année là, seules quelques banques ont réussi à maintenir un taux de couverture supérieur à 100%. Il s'agit de l'ATB pour laquelle l'intermédiation bancaire ne constitue pas la principale source de revenus, mais aussi de la BIAT qui jouit de la plus grosse part de marché des dépôts (16% en 2012), suivies un peu plus loin par Attijari Bank. A l'opposé, les BFPME et BTS de par leur orientation de financement, affichent des taux quasi nuls.

3. Qualité d'actifs

Depuis plus d'une décennie, le secteur bancaire tunisien demeure caractérisé par la poursuite de la détérioration de la qualité de ses actifs, une faiblesse qu'il a hérité depuis des années et qui revient principalement à l'absence d'instruments efficaces de supervision et d'une réglementation prudentielle rigoureuse.

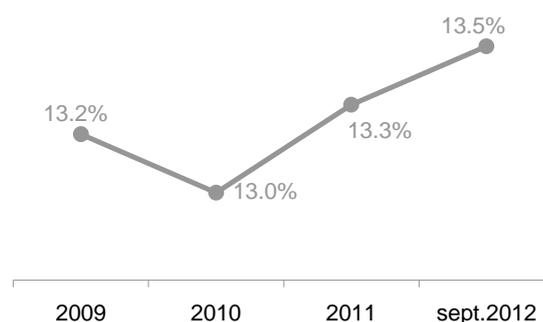
C'est ainsi que les principales banques de la place se sont orientées vers un schéma d'apurement de leurs créances non productives afin d'assurer une croissance durable de leur activité et garantir leur pérennité. La moyenne du secteur qui se situait alors au delà des 20%, était bien plus élevée que celle des pays comparables, comme le Maroc (15%), la Jordanie (16%) et le Liban (moins de 8%). La totalité des banques privées ont réussi à réduire leur taux de créances improductives et dans la majorité des cas, sans entraver la croissance de leur activité. C'est ce qui a permis ces dernières années, de faire passer le taux de créances classées du secteur de 20,9% en 2005 à 13% en 2010.

Cependant, cette baisse n'a pas été conséquente par rapport aux attentes. En outre, la situation s'est aggravée davantage depuis 2011, puisque les banques ont été touchées par les relents de la révolution, où l'on retrouve une part importante des créances des membres de l'ancien régime, qui étaient insuffisamment couvertes par les garanties nécessaires. Ces dernières se sont ajoutées aux créances classées déjà cumulées, en plus des impayés apparus suite à la conjoncture économique difficile, conduisant à une progression des encours des créances classées de 11,7% en 2011. La part des prêts non productifs de l'ensemble du système bancaire s'est par conséquent accrue passant de 13% en 2010 à 13,3% en 2011. Selon les premières estimations du FMI, ce ratio des prêts improductifs se situerait entre 17 et 18% à fin 2012, compte tenu du reclassement des créances rééchelonnées en 2011 en impayés, et ce après avoir atteint 13,5% à fin septembre.

3.1 Les créances classées

Les banques publiques avaient pour principal objet la mise en place des politiques de développement économique, visant les secteurs stratégiques tels que le logement, l'agriculture, le transport et le tourisme. Elles avaient pour le cas de la BH et la BNA, des taux de CDL maîtrisables à moyen terme. Elles ont cependant vu la proportion de leurs créances accrochées augmenter significativement, après la chute de l'ancien régime, puisqu'elles servaient aussi de financement parallèle aux activités des membres du régime déchu.

Taux des prêts non productifs du secteur



Source : Rapport FMI - Juin 2013

Quant à la STB, qui affichait le taux de CDL le plus élevé du secteur, elle a vu sa situation s'aggraver. Ceci était dû à son héritage suite à la fusion en 2000 avec la BDET et la BNDT et le financement ainsi à grande échelle du secteur du tourisme principalement et dans une moindre mesure des PME. Le secteur du tourisme qui contribuait significativement au PIB du pays, mais souffrait de problèmes

structurels, est devenu en partie un poids mort pour la banque, puisque plusieurs projets touristiques ont échoué n'ayant pas permis le remboursement des dettes. Une fusion était prévue entre la STB et la BH pour remédier à ce problème, mais l'effondrement de l'ancien régime a mis fin à ce processus, faisant par ailleurs ressortir des fragilités plus importantes chez la première banque publique, aggravant d'avantage son taux de créances accrochées et touchant fortement à sa rentabilité et à sa solvabilité.

Les banques publiques plus spécifiquement, ont subi de plein fouet l'effondrement de l'ancien régime, puisqu'elles servaient bien souvent de moyen de financement parallèle aux activités des membres du régime déchu

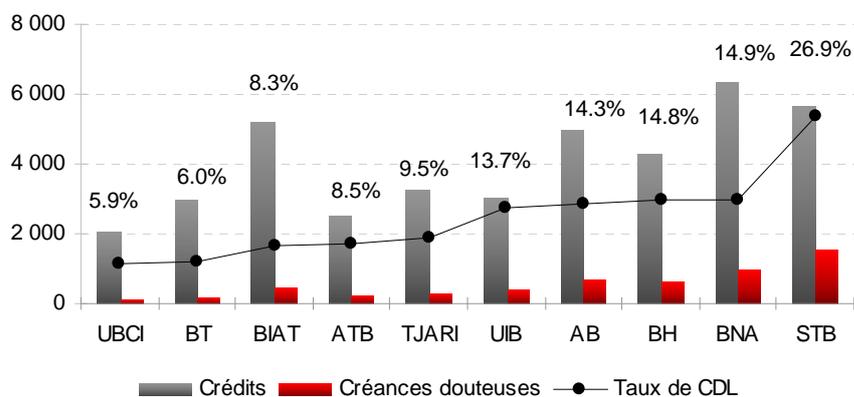
Au sein des banques privées, la BT et l'UBCI se placent toujours en haut du classement de la qualité des actifs. Quant à l'UIB, qui pâtissait du plus fort taux de créances classées des banques cotées en 2008, elle s'est vue réduire en quatre ans, son taux de CDL à près du tiers.

3.2 La couverture des créances classées

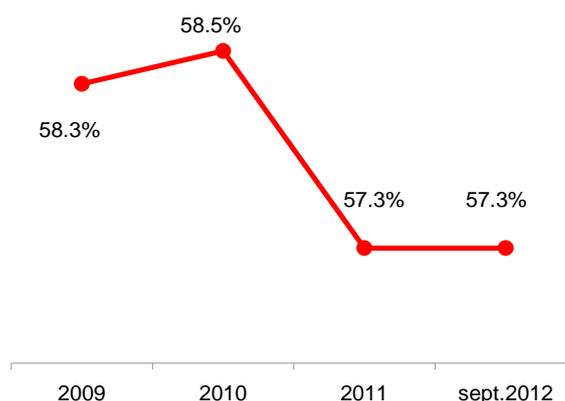
Depuis plusieurs années, la BCT a orienté les banques vers une intensification du provisionnement des créances classées, avec à l'horizon 2009 un objectif de couverture de 70%. Bien que les banques aient entamé ce processus de provisionnement, il n'en demeure pas moins qu'une bonne partie d'entre elles sont restées, plus de trois ans après l'échéance, bien éloignées de cet objectif. Ceci a été issu d'un manque de rigueur dans l'application de cette mesure couronné par les effets de la révolution. Cette dernière a généré l'apparition des crédits non

productifs liés aux membres de l'ancien régime, une fragilisation de l'économie et l'incapacité de certaines sociétés à honorer leurs engagements. A cela s'est ajoutée la circulaire de la banque centrale n°2012-8, qui avait prescrit au titre de l'exercice 2011, une dotation supplémentaire aux provisions dites collectives, ayant pour objet l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques.

Taux de CDL des principales banques (en 2012)



Taux de couverture des créances classées par les provisions et agios réservés du secteur

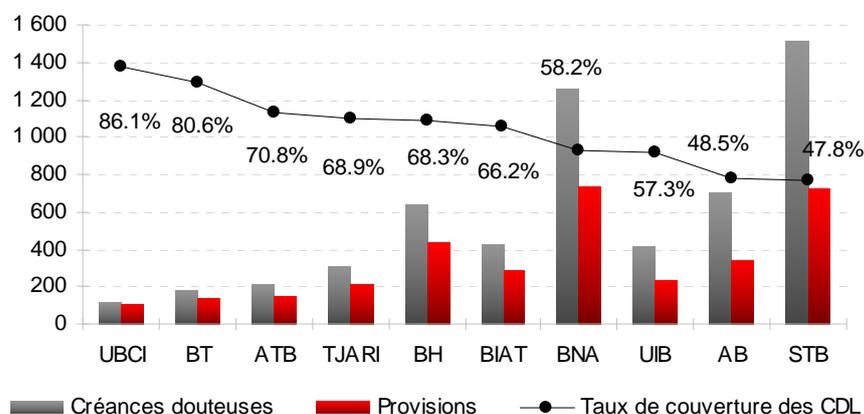


Source : Rapport FMI - Juin 2013

Ainsi, le taux de couverture du secteur était passé de près de 56,8% en 2008, à seulement 57,3% à fin septembre 2012, demeurant insuffisant par rapport aux exigences de la Banque Centrale et aux normes internationales.

La BT continue d'afficher l'un des taux de provisionnement les plus élevés, alors que la STB est à la tête des banques qui affichent le taux le plus faible du secteur coté. Rappelons aussi les efforts déployés par Attijari Bank, qui est arrivée au terme de son processus d'assainissement, à un taux de couverture proche des 70%.

Couverture des CDL des principales banques (en 2012)

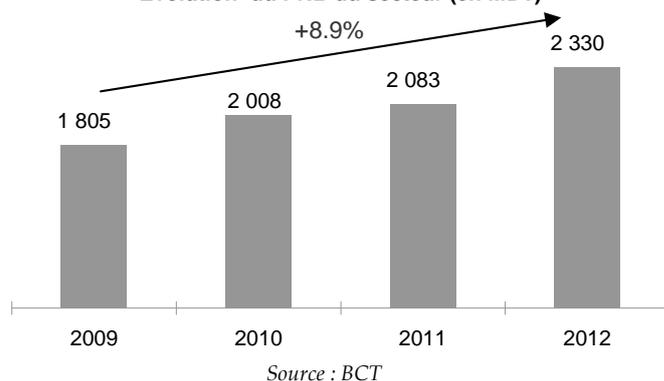


4. L'Exploitation

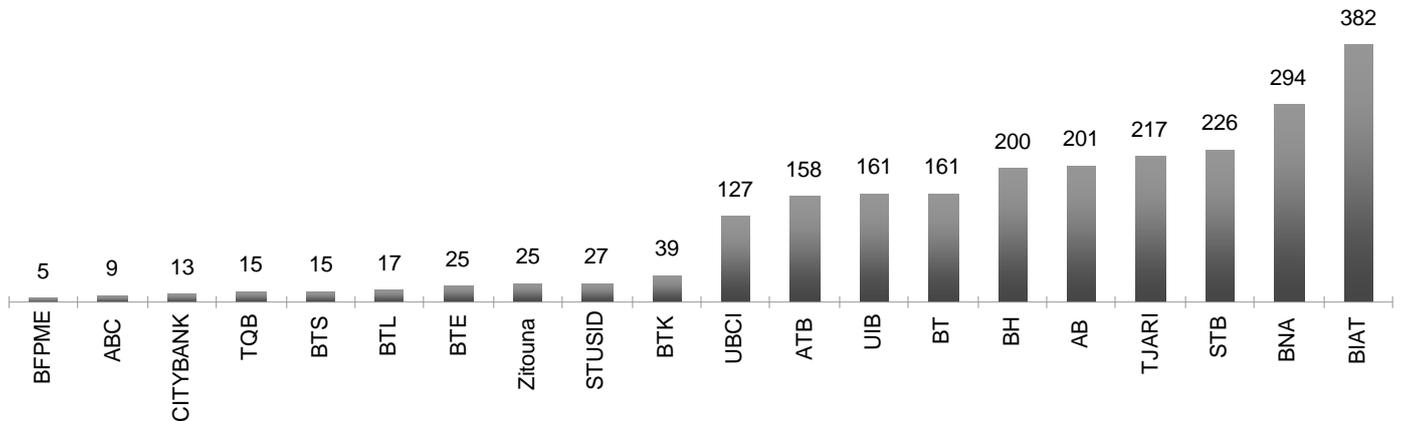
4.1 Evolution du PNB

L'activité économique et bancaire a été fortement handicapée par la révolution. Les banques ont subi la révision à la baisse du taux directeur, sensée attirer de l'investissement, mais cette mesure a été insuffisante, puisque l'économie souffrait bien avant la révolution de l'appauvrissement de l'investissement local et étranger. De plus, l'économie de plus en plus fragilisée, a augmenté le risque de défaut, rendant les banques plus rigoureuses dans l'octroi de crédits. Ceci a conduit à une nette décélération de l'évolution du PNB du secteur en 2011, à 3,7% seulement. Ce n'est qu'à partir de 2012 que ce dernier a repris une progression à deux chiffres (+11,9%), grâce à la révision à la hausse du taux directeur de la Banque Centrale. Cet effet s'est accentué en 2013, avec une progression globale du PNB des principales banques de 13,1%, conforté entre autres par une nouvelle révision à la hausse du Taux directeur durant l'année 2013.

Evolution du PNB du secteur (en MDT)



PNB par banque en 2012 (en MDT)



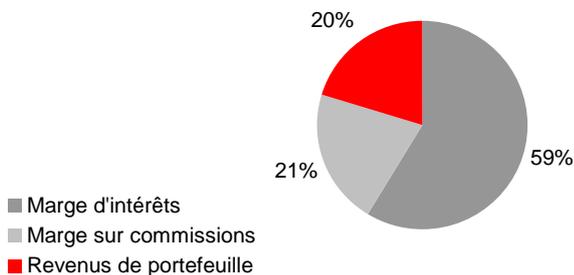
La part de marché en terme de PNB des banques est restée quasiment stable sur les dernières années, avec la BIAT en tête, devançant la BNA et la STB. Quant à Attijari Bank, elle a grimpé graduellement pour se retrouver en 2012 quatrième au détriment de la BH.

En 2013, Amen Bank est sortie du lot grâce à la plus forte croissance du PNB du secteur (+27.5%), s'adjudant la troisième part de marché, au détriment de la STB désormais cinquième.

Quant aux banques du secteur non coté, leur niveau de PNB est resté faible avec une part de marché de seulement 7% par rapport au PNB global du secteur. Ceci est dû à leur faible taille et à la spécificité d'activité de certaines d'entre elles, qui n'ont pas d'orientation universelle (la BTS, la BFPME, CITY BANK et ABC).

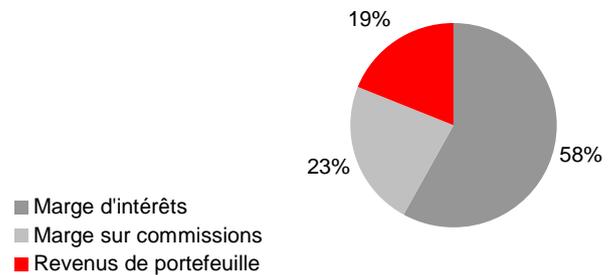
Il faut cependant noter que le secteur non coté a pu afficher des évolutions à deux chiffres sur la période 2009-2012, avec la plus grosse part accaparée par la BTK, à la tête du second réseau d'agences après la banque islamique Tunisienne. Cette évolution montre par ailleurs la volonté des banques dites de détail, d'accroître leur part de marché.

Structure du PNB du secteur en 2010



Source : BCT

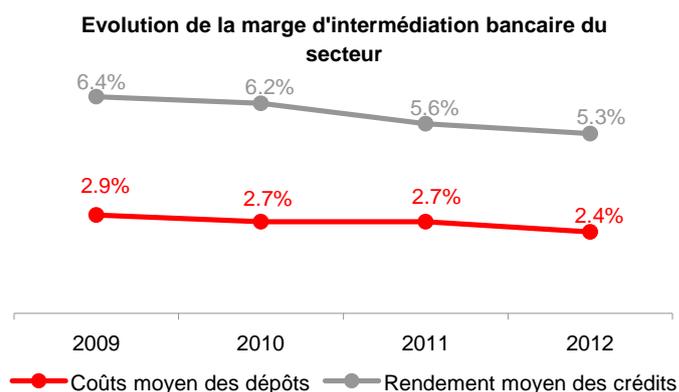
Structure du PNB du secteur en 2012



Source : BCT

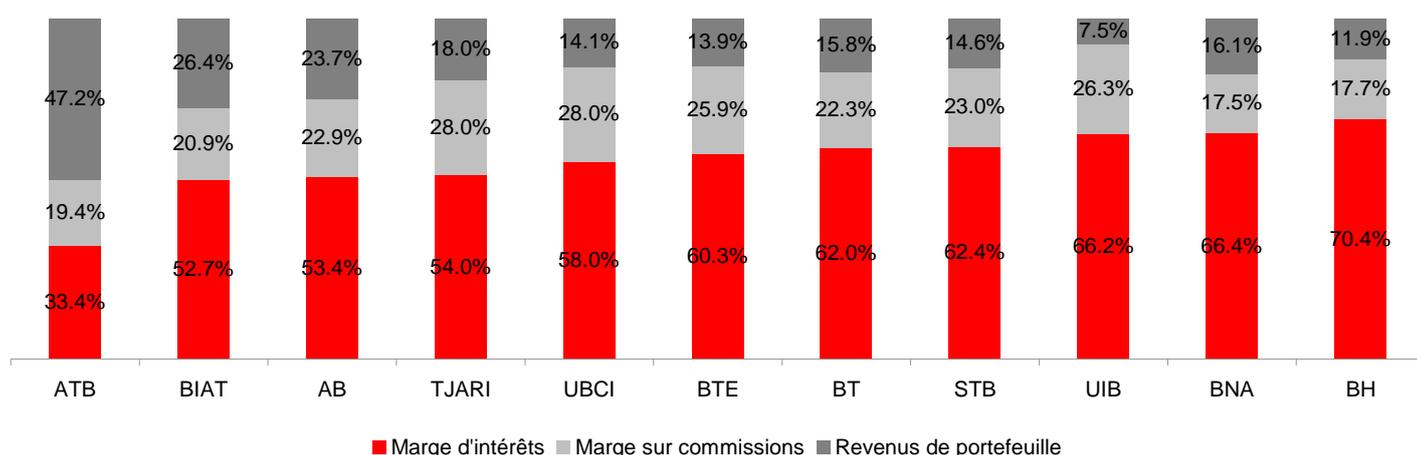
Par ailleurs, la structure du PNB du secteur est restée stable et demeure accaparée principalement par les revenus provenant des activités d'intermédiation, contribuant à hauteur de plus de la moitié dans le PNB global. La marge d'intérêts a, en effet, profité de l'amélioration du rythme d'activité et de la hausse du TMM ainsi que de la meilleure maîtrise du coût des dépôts, pour augmenter de 13,5% en 2012.

Les principales banques du secteur affichent une structure de PNB où la marge d'intérêt accapare près de 60%. Certaines banques, affichent une structure du PNB différente, telle que la BH avec une part de marge d'intérêt de plus de 70%. Elle est justifiée par son orientation initiale, le financement de crédits logement qui pèse encore sur son activité. Une telle structure la rend plus exposée à des risques de taux, comme ce fut le cas en 2011, lors de la révision à la baisse à plusieurs reprises du Taux directeur de la BCT. Son volume de marge d'intérêt s'est replié menant au déclin de son PNB. A l'opposé, l'ATB est toujours dotée d'une structure de PNB caractéristique, où prévalent pour près de la moitié, les revenus de portefeuille constitués principalement de Bons du Trésor Assimilables.



Source : BCT

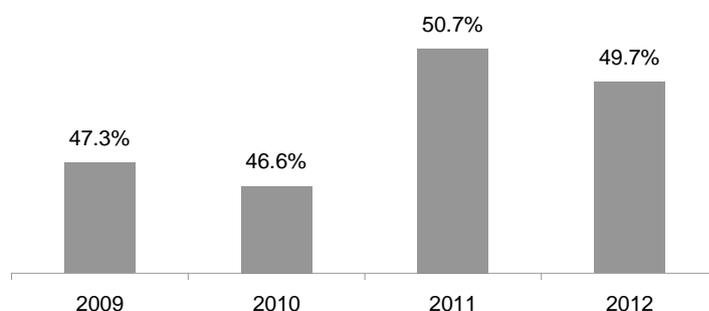
Structure du PNB des principales banques (en 2012)



4.2 Les charges d'exploitation

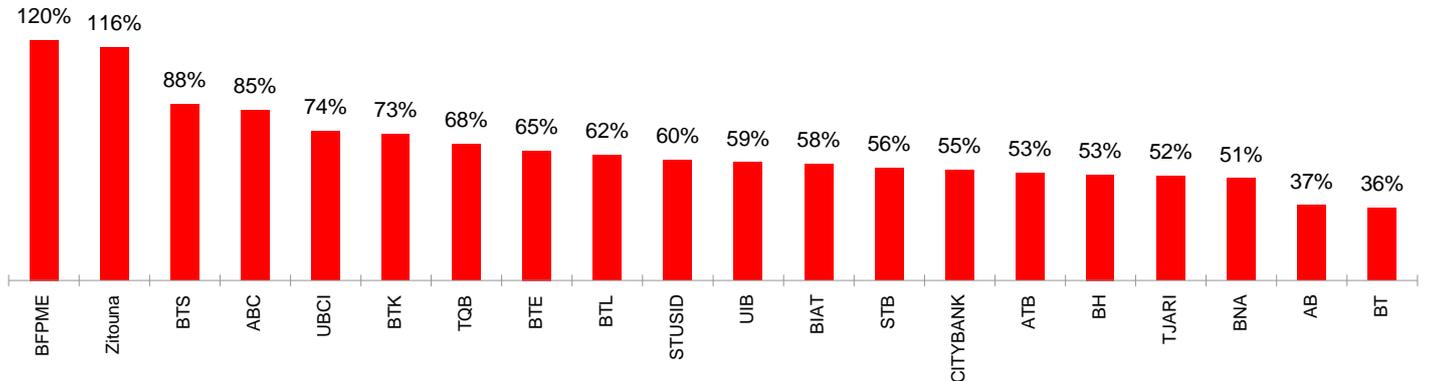
Alors que les banques de la place se sont attelées à réduire le poids des charges opératoires sur leur activité, maintenu en dessous des 50% depuis 2007, grâce à une gestion globalement plus rigoureuse des charges et un maintien du rythme de croissance du PNB, le coefficient d'exploitation a finalement rebondi en 2011, impacté principalement par les augmentations salariales. En effet les établissements bancaires ont dû réviser les salaires à la hausse, alors que l'activité s'était décélérée. Ce coefficient s'est aplani à partir de 2012 grâce à la reprise prononcée de l'activité.

Evolution du coefficient d'exploitation du secteur



Source : BCT

Coefficient d'exploitation par banque en 2012



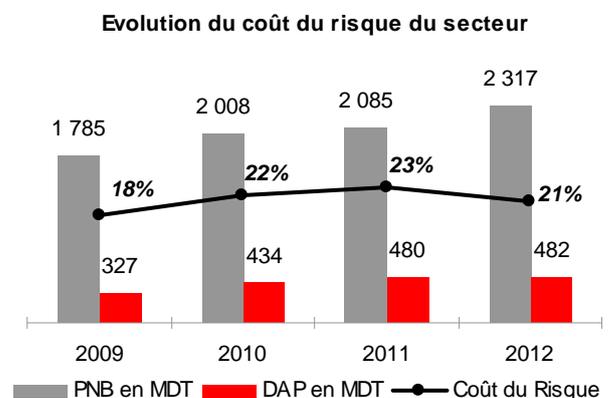
Au niveau des banques cotées, l'UBCI est demeurée celle dont les charges opératoires pèsent le plus sur son PNB, elle devance ainsi l'UIB, qui a réussi à réduire son coefficient d'exploitation, grâce à l'évolution soutenue de son activité sur les dernière années. Quant à la BH, la dégradation de son coefficient est justifiée tant par un bond des charges du personnel à partir de 2011 alors que son activité avait cette année là régressé. A l'opposé, la BT et l'Amen Bank ont maintenu les coefficients d'exploitation les plus faibles, bien qu'ayant elles aussi suivi le rebond caractérisé des charges opératoires depuis 2011. Pour le cas d'Amen Bank ceci est principalement justifié par l'évolution soutenue de son PNB.

Compte tenu de leur taille relativement petite, l'efficacité opérationnelle des banques non cotées demeure fortement limitée, étant donné la nécessité d'atteindre une certaine taille pour rentabiliser leurs coûts opérationnels. Ainsi le coefficient d'exploitation des banques non cotées se situait déjà aux alentours de 70% jusqu'en 2010, mais son évolution à la hausse a été confortée tant par les révisions salariales suite aux revendications sociales, que par l'extension ou remise à neuf des agences. Ce coefficient s'est stabilisé à 78% à partir de 2011.

La Banque Zitouna affiche le second coefficient le plus élevé puisque sa récente entrée en exploitation ne lui a pas permis d'atteindre une certaine efficacité opérationnelle. A l'opposé, la BFPME, pâtit de la croissance de ses charges opératoires et de la stagnation de son activité.

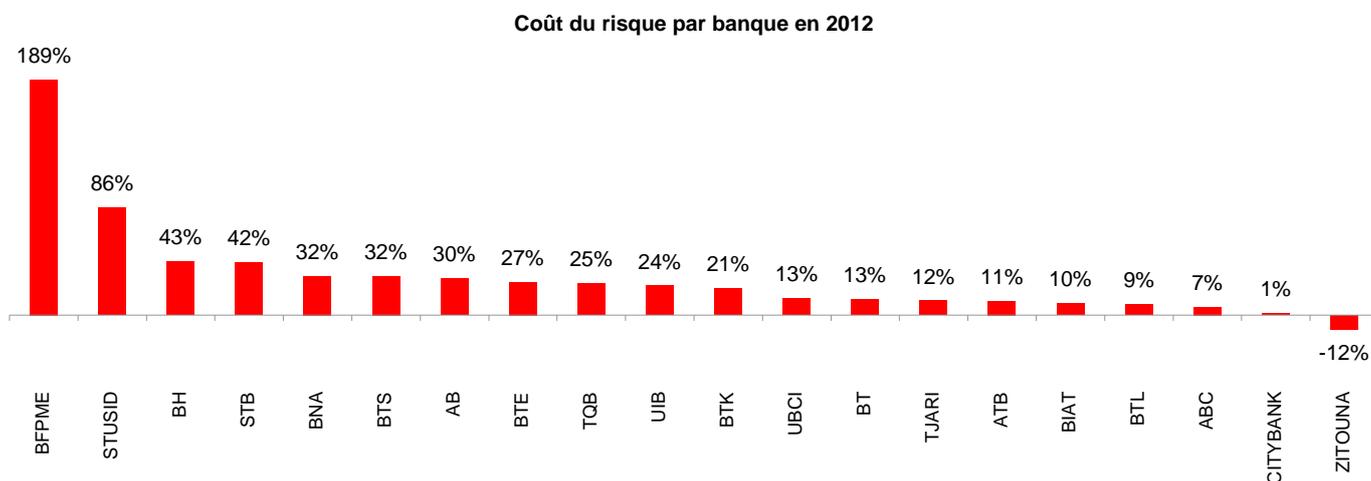
4.3 Le coût du risque

Suite aux recommandations de la BCT, les banques se sont attelées à partir de 2006 à un meilleur provisionnement de leur créances douteuses, affichant un coût du risque du secteur d'environ 27%. Cependant, la croissance de l'activité bien plus prononcée que l'évolution du provisionnement a permis de parer à l'évolution de ce ratio qui a affiché une amélioration significative jusqu'en 2009 arrivant en dessous des 20%.



Ce n'est qu'en 2010 qu'il a de nouveau augmenté, conséquence directe de la révolution qui a laissé place aux créances douteuses et impayés des membres du régime déchu, à une fragilisation de l'économie et l'augmentation du risque de défaut dans la majorité des secteurs et l'accroissement des tensions liées aux recouvrement. Par ailleurs, les banques ont choisi de répercuter en partie voire la totalité du provisionnement relatif aux créances des membres du régime, sur l'exercice 2010. Le coût du risque s'est par la suite stabilisé autour d'une moyenne de 21,2% entre 2011 et 2012.

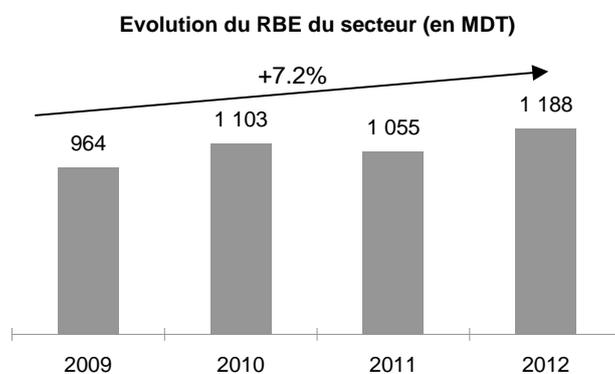
Depuis 2008, les banques publiques à l'instar de la STB et la BH, continuent de pâtir du coût du risque le plus élevé du secteur, qui a par ailleurs fortement augmenté dépassant en 2012 le cap des 40% pour chacune. A l'opposé, la BIAT qui affichait le second coût du risque le plus élevé des banques privées en 2008 (29%), a réduit ce dernier à, à peine 10%, grâce à un bond de l'activité, qui a été principalement réalisé en 2012. Elle est suivie de près par l'ATB, qui a profité de son activité de taille modérée (5,6% des crédits du secteur) et d'une faible exposition au risque de défaut, puisque sa principale source de revenu provient de l'activité marché.



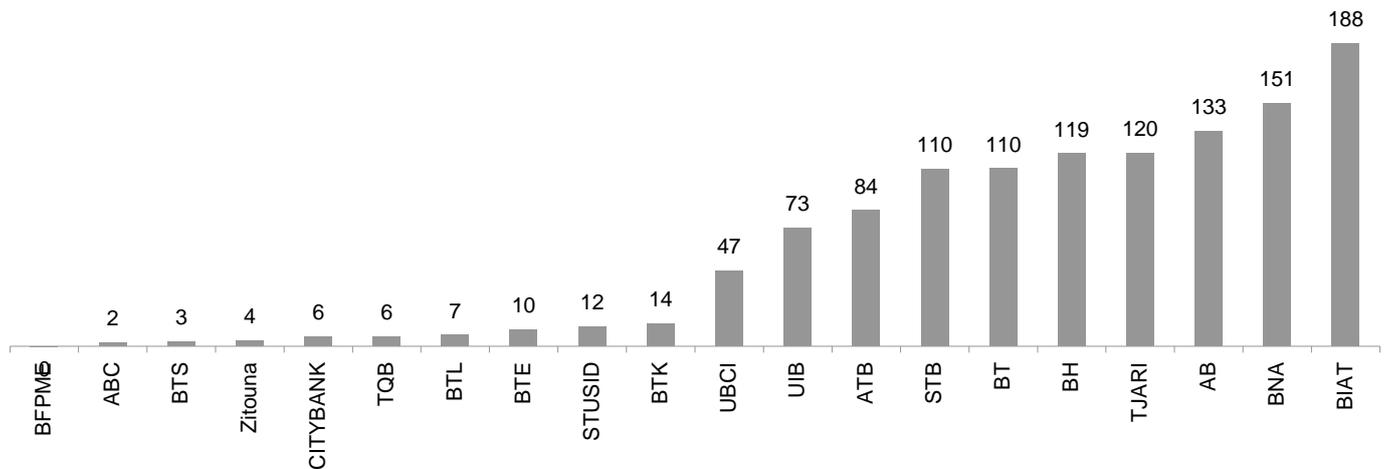
Quant aux banques non cotées, elles ont affiché un coût du risque faible par rapport au secteur coté, soit de 14% en 2009 et 2% seulement en 2010. Ce n'est qu'à partir de 2011 que ce taux s'est relevé au-delà des 30%, à cause d'un fort provisionnement constaté par la BTK, la STUSID Bank et la BFPME, fortement impactées par les relents de la révolution et l'accroissement du risque de défaut pour cause de détérioration du climat économique.

4.4 Le Résultat Brut d'Exploitation

Alors que le RBE poursuivait sa croissance, la survenue de la révolution et son lot d'augmentations salariales et de charges de reconstruction, en ont eu raison pour la majorité des banques, notamment les banques publiques. Ceci s'est fait parallèlement aux besoins de provisionnement supplémentaires nécessités après la révolution. Ce n'est qu'à partir de 2012 que sa part a régressé sans pour autant revenir au niveau de 2009.



RBE par banque en 2012 (en MDT)



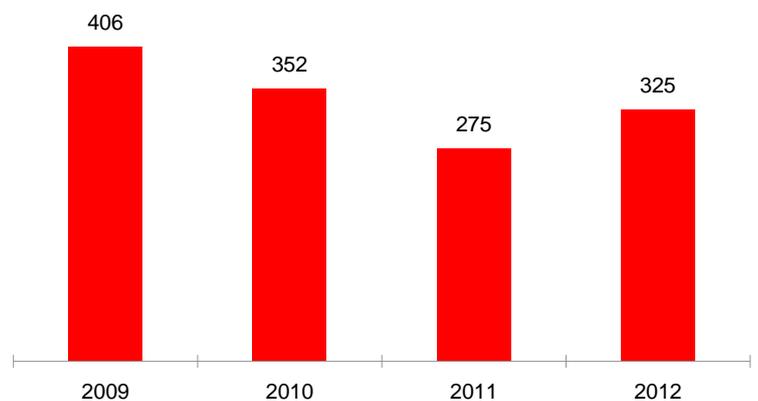
L'année 2012 a été marquée par une reprise sans pour autant revenir au niveau record de 2009 et ce malgré l'aggravation du déficit de la STB. Ceci a été rendu possible grâce à la majorité des banques, à la tête desquelles on retrouve la BIAT, qui a quasiment doublé son bénéfice, atteignant un niveau record. Dans une moindre mesure, la fin du processus d'assainissement d'Attijari Bank a contribué à cette reprise.

4.5 Le Résultat Net

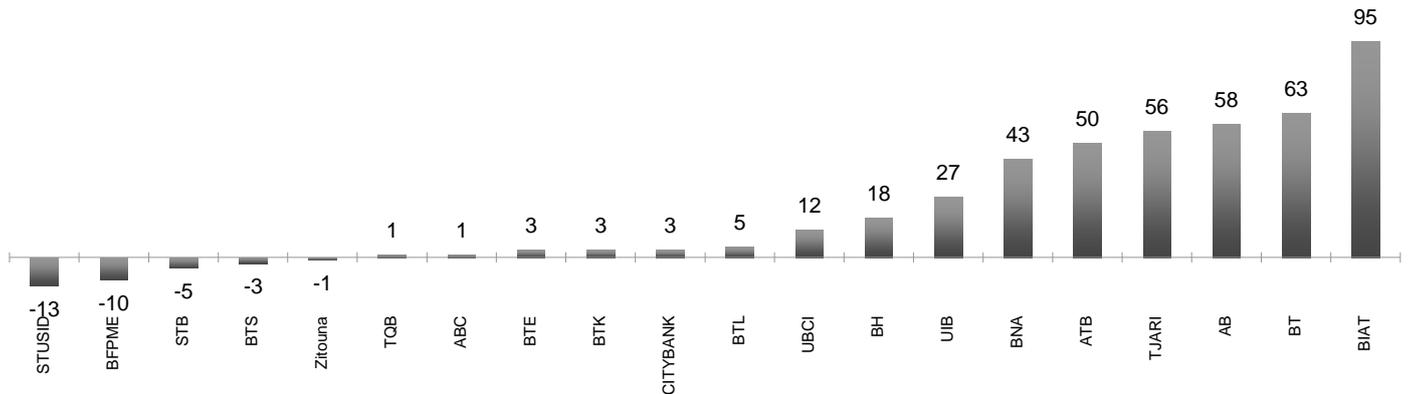
Rappelons qu'après avoir poursuivi une tendance haussière qui s'est soldée en 2009 par une croissance à deux chiffres et un record en terme de volume, le secteur coté a clôturé deux exercices consécutifs en baisse, résultant principalement du provisionnement d'une bonne partie des créances jugées irrécouvrables ayant appartenu aux membres du régime déchu. Ainsi, les banques à la tête des plus importants résultats en 2009, comme la BIAT, la BH et la BT ont vu leurs bénéfices baisser significativement en 2010. Rappelons que les deux

banques privées avaient choisi d'impacter la quasi-totalité des créances douteuses de l'ancien régime sur l'exercice 2010, ce qui leur a quand même valu une timide reprise du bénéfice en 2011, alors que la majorité des banques avaient encore affiché des baisses significatives. A leur tête nous retrouvons la STB, qui a été la première banque de la place à clôturer avec un résultat déficitaire ce qui a aggravé le repli du bénéfice du secteur constaté en 2011.

Evolution du Résultat Net du secteur (en MDT)



Résultat Net par banque en 2012 (en MDT)



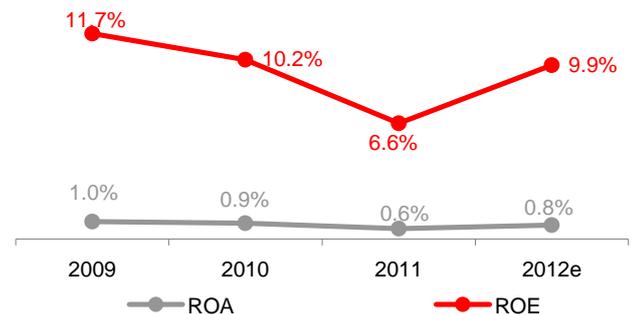
Le secteur non coté, pour sa part, n'a accaparé jusqu'en 2012 que 6% du bénéfice total du secteur, affichant une tendance globalement baissière, provenant principalement du lourd provisionnement chez certaines banques, alors que leur activité avait stagné après la révolution, comme ce fut le cas notamment de la BFPME et la STUSID.

4.6 Indicateurs de Rentabilité

Jusqu'en 2009, la croissance de l'activité bancaire et donc des résultats, ont eu pour effet d'améliorer la rentabilité des fonds propres et des actifs des banques. Cependant, la politique de provisionnement consentie à partir de l'exercice 2010, a réduit les bénéfices, alors que la fragilisation de l'économie et le risque de défaut croissant qui en découle, ont imposé aux banques le renforcement de leurs fonds propres. Le secteur a par la suite affiché une reprise de la rentabilité de ses fonds propres, grâce principalement à un retour à la normale de la croissance de l'activité, ainsi qu'un provisionnement globalement moins prononcé que sur les deux années précédentes.

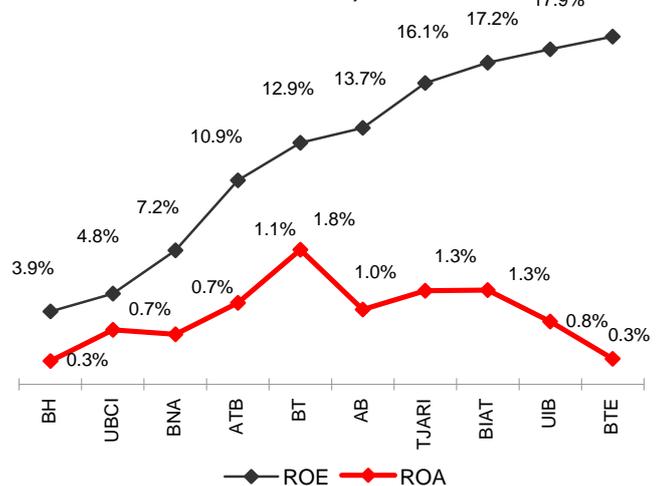
Il faut cependant noter que les rentabilités de fonds propres supérieures à 17%, comme l'affichent l'UIB et la BIAT, sont entre autres dues à des fonds propres faibles par rapport au risque encouru, en comparaison avec d'autres banques. En effet, il faut rappeler que la BIAT et l'UIB sont les banques qui ont affiché les ratios de solvabilités parmi les plus faibles de leurs homologues cotées soit de 9.4% et 10.6% respectivement. Ce fait dénote donc d'une certaine fragilité quant à la comparaison de la rentabilité des fonds propres des banques cotées.

Indicateurs de rentabilité du secteur



Source : Rapport FMI – Juin 2013

Ratios de rentabilité des principales banques (en 2012)



Secteur Bancaire tunisien, des problèmes structurels à l'origine de la fragilité du système

Après avoir procédé à un suivi des banques à partir d'agrégats évaluant leurs profitabilités, leurs solvabilités et la qualité de leurs actifs, l'accent doit être aussi porté sur les problèmes structurels du secteur bancaire actuellement accentués par la dégradation de l'environnement économique en Tunisie.

Selon les rapports des instances financières internationales et nationales, le système bancaire se heurte à des difficultés considérables en raison de la sous-capitalisation, la mauvaise qualité des actifs et l'insuffisance des provisions constituées pour couvrir le risque de défaut. Conjuguées à une déficience en matière de supervision et de contrôle du système ainsi qu'une dégradation de l'environnement économique, ces faiblesses se sont amplifiées.

Un manque de liquidité très contraignant

Depuis le début de la révolution, la qualité des actifs s'est détériorée davantage, frappée par la chute du secteur du tourisme ainsi que les crises libyenne et de la zone euro. Par ailleurs, les retraits de dépôts bancaires ont atteint un niveau élevé confrontant ainsi le secteur à de gros besoins de liquidités.

En effet, le système bancaire est passé subitement d'une situation de surliquidité à une situation de sous liquidité très contraignante.

Ce déficit structurel qui a caractérisé la trésorerie des banques, après la révolution, a nécessité l'intervention de la Banque Centrale de Tunisie, principalement, à travers des opérations de refinancement qui ont porté sur une enveloppe moyenne quotidienne de 4 542MDT en 2012 et 4 299MDT en 2013.

Ces injections importantes ont contribué à une forte croissance du crédit mais elles ont, par ailleurs, nettement augmenté les engagements de crédit de la banque centrale et entraîné une importante diminution des réserves internationales.

Les crédits non performants, principale source de vulnérabilité des banques tunisiennes

Au-delà de cette difficulté, engendrée par l'instabilité politique et le manque de visibilité quant à l'avenir économique de la Tunisie, le poids important des crédits non performants demeure la principale source de vulnérabilité de l'ensemble du système bancaire.

Bien qu'en baisse de 6 points de pourcentage depuis 2006, atteignant 13,5% en septembre 2012, le taux des crédits non performants reste assez élevé comparativement aux normes internationales. Il est pratiquement au double de la moyenne à l'échelle internationale qui était de l'ordre de 6,9% en 2009.

Ce niveau très élevé est expliqué principalement par la faiblesse des dispositifs de gestion des risques, la défaillance des structures de gouvernance ainsi que les pressions politiques exercées à la fois sur les dirigeants des banques et sur les organes de supervision de la BCT.

Ce problème d'autonomie de décision était à l'origine de fragilités beaucoup plus prononcées dans les banques publiques qui, en plus du coût du financement de secteurs spécifiques de l'économie en l'occurrence le tourisme et l'industrie et du coût de l'appui apporté aux entreprises publiques, se trouvaient dans l'obligation d'accorder des crédits inappropriés au profit de parties appartenant au régime politique précédent.

A fin septembre 2012, le taux des créances improductives a atteint 17,8% pour les banques publiques contre 10,6% chez les banques privées.

Par ailleurs, ces taux pourraient être plus élevés que les niveaux déclarés officiellement, étant donnée l'autorisation de la BCT accordée aux banques en 2011, pour rééchelonner les dettes des sociétés affectées par les troubles politiques et de ne pas les reclasser parmi les impayés.

Cette circulaire semble favoriser la reprise à la hausse des crédits improductifs, en particulier, au vu de la chute du secteur du tourisme et des engagements considérables des banques dans ce secteur.

Au titre de 2011, les engagements des banques dans le secteur du tourisme ont atteint près de 10% du total des crédits du système bancaire et 25% de ses créances improductives.

En 2012, l'accentuation de la crise politique et la dégradation de la situation sécuritaire du pays ont entraîné le secteur dans de graves difficultés financières menaçant sa solvabilité. La part des créances douteuses dans le portefeuille de prêts octroyés à ce secteur a été ramenée à 40%.

Il ressort alors des estimations du FMI que le reclassement de ces crédits rééchelonnés ajouterait environ 5% au ratio global des crédits non performants. Ces derniers auraient vraisemblablement atteint 17-18% du total des prêts à fin 2012.

Les faiblesses en matière de supervision compromettent la capacité de la BCT à cerner la solvabilité des banques

Les carences en matière de supervision liées notamment aux moyens limités, aux pratiques non conformes aux normes internationales ainsi qu'aux pressions politiques exercées auparavant par le régime précédent, affectent sensiblement la fiabilité de ces données qui pourraient cacher une plus grande fragilité du système bancaire tunisien.

Ainsi, les fonds propres couvrant 12,3% de l'actif et qui paraissent solides en comparaison avec le minimum réglementaire de 8%, pourraient s'avérer insuffisants au vu des risques qui pèsent sur le système bancaire tunisien, mais surtout, au vu du provisionnement assez faible.

En effet, malgré un effort de rattrapage considérable qui a été réalisé, la couverture des crédits improductifs par les provisions reste nettement inférieure aux normes internationales (90%) et loin de l'objectif convenu par la BCT (70%). A fin septembre 2012, elle a atteint 62,4% pour les banques privées contre uniquement 53,4% pour les banques publiques. En outre, ce provisionnement repose sur des évaluations optimistes des garanties dont une réévaluation appropriée pourrait rendre certaines banques insolubles.

Ceci étant, le secteur bancaire pourrait avoir d'énormes besoins de recapitalisation découlant d'une sous-évaluation des déficits actuels, du risque d'une dégradation de la qualité des prêts ainsi qu'un provisionnement assez faible.

Dans le cadre de son programme d'évaluation de la stabilité financière, mené en août 2012, le FMI a estimé le besoin de recapitalisation des banques publiques à 2,6% du PIB.

Financement de l'économie insuffisant et coûteux

Craignant l'accumulation de nouvelles créances douteuses, les banques se sont réfugiées dans le financement de l'immobilier et des crédits aux particuliers.

Par ailleurs, elles ont exigé des primes de risque élevées, donc des taux d'intérêt élevés, afin de maintenir une marge d'intermédiation qui leur permet de répondre à l'exigence d'augmenter les provisions tout en renforçant leurs fonds propres.

De cette stratégie a résulté, certes, une bonne performance financière mais un faible financement de l'économie.

La méfiance des banques à l'égard des exigences réglementaires les a contraint à ne plus jouer pleinement leur rôle d'allocation efficace de l'épargne, de stimulation de l'investissement privé notamment à travers le financement des PME qui sont créatrices de richesse et par conséquent d'emplois.

Ce comportement n'a fait qu'accroître le coût du crédit bancaire et compliquer le financement des entreprises.

L'urgence de redresser la situation

Palier à cette insuffisance de financement de l'économie, passe inévitablement par le renforcement des assises financières de la majorité des banques pour qu'elles puissent couvrir les faiblesses actuelles de la qualité des crédits et absorber d'éventuelles pertes futures.

Procéder à une recapitalisation du secteur bancaire devient alors une action urgente afin de créer des acteurs solides capables de satisfaire les besoins de financement de l'économie, soutenir la croissance et contribuer à remédier au chômage élevé et réduire les disparités régionales.

Selon Laurent Gonnet, spécialiste en chef du secteur financier à la Banque Mondiale, la restructuration du secteur bancaire devrait profiter essentiellement au secteur privé, principal employeur du pays, à travers l'amélioration du taux de pénétration des crédits qui devrait passer de 72% à 90%. Cette augmentation du taux d'accès aux crédits est en mesure de favoriser une croissance supplémentaire au pays.

Conscient que la priorité immédiate est de relancer l'activité économique et du rôle de l'investissement privé dans cette relance, à un moment où les marges de manœuvre budgétaire sont limitées, le gouvernement vient d'engager une série de mesures visant la réduction des vulnérabilités structurelles du secteur bancaire, notamment celles liées à la supervision bancaire et à l'insuffisance du provisionnement.

A cet égard, un plan à moyen terme a été lancé en février 2012 par la BCT pour renforcer la supervision bancaire grâce à une nouvelle organisation et une augmentation des ressources humaines qui lui sont consacrées.

La BCT a en outre institué au mois de janvier 2012 la constatation de provisions collectives afin d'atténuer les risques liés aux créances rééchelonnées.

De même, elle a décidé de revoir la politique de couverture employée par le secteur dans le passé et ce dans le cadre de la circulaire n°2013-21 du 30/12/2013. Cette circulaire prévoit la constatation de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4, supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

Par ailleurs, étant déterminées à remédier aux fragilités des banques publiques, les autorités ont commissionné en août 2013 des audits stratégiques indépendants portant sur les trois banques publiques pour préparer une restructuration en 2014. A cet effet, elles ont prévu des ressources budgétaires permettant une éventuelle recapitalisation de ces banques publiques s'élevant à 500MDT en 2014.

Signalons à ce niveau que la recapitalisation des banques publiques sans la révision effective de leurs structures de gouvernance et de gestion serait sans effet notable. Ces banques devraient être soulagées de certaines obligations mises à leur charge, dont la mission d'appuyer les entités et les entreprises publiques, souvent non viables, et qui les empêche de mettre en place une structure de gouvernance et des mécanismes de contrôle efficaces.

Donc la réforme du secteur bancaire ne doit en aucun cas être limitée à la seule action de sa recapitalisation, mais elle doit obligatoirement porter sur la limitation de l'intervention publique, l'adoption de modes de gouvernance et de réglementation prudentielle conformes aux standards internationaux, et enfin la consolidation du paysage bancaire privé.

En effet, la Tunisie est dotée d'un système bancaire fragmenté et dominé par des banques de petites tailles. Ces dernières n'ont pas encore atteint la taille critique leur permettant d'agir sur le plan régional et de saisir l'énorme potentiel qui s'y présente.

Par ailleurs, la libération du potentiel économique du pays, ne s'arrête absolument pas à la seule action d'assainissement du secteur bancaire. L'Etat doit engager des réformes visant l'entreprise elle-même, à l'instar du développement d'un système d'imposition performant et surtout équitable permettant de mettre fin à l'opacité des entreprises ou encore l'incitation à la révision de leurs modes de gestion et de gouvernance en vue de favoriser la transparence. Ceci pourrait contribuer à l'émergence des entreprises performantes capables d'assurer un remboursement sans difficulté pour ne pas observer les effets de « casse » observés dans le passé.

Note aux Investisseurs

Les informations contenues dans le présent document vous sont communiquées à titre purement indicatif et ne pourront être considérées comme liant Amen Invest. La responsabilité d'Amen Invest ne pourra en aucun cas être recherchée à raison de toute erreur typographique ou matérielle pouvant figurer dans le présent document. Amen Invest ne peut être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de la souscription, de l'acquisition, de la détention ou de la cession de ces produits. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel.

Analystes

Karim BLANCO

Resp. Dép. Conseil

karim.blanco@ameninvest.com.tn

Haïfa BELGHITH

Analyste financier

haifa.belghith@ameninvest.com.tn

Ines KHOUAJA

Analyste financier

Ines.khouaja@ameninvest.com.tn

Neira KAOUACH

Analyste financier

neira.kaouach@ameninvest.com.tn

Contact:

Tel: (+216) 71 965 400

Fax: (+216) 71 965 426

E-mail:

analyse@ameninvest.com.tn



AMEN INVEST
BROKERAGE HOUSE